Ouestions orales

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, puisque j'ai demandé à Petro-Canada de fonctionner comme une société commerciale privée, elle pourra faire face aux forces du marché. Je puis assurer au député que c'est effectivement ce qui se passe.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'INDEMNISATION DES VICTIME DE CRIMES

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Les Canadiens s'inquiètent de plus en plus de voir que les victimes d'actes criminels sont mal indemnisées. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre afin de venir en aide à ceux qui souffrent tragiquement de la criminalité?

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, les programmes d'indemnisation pour les victimes d'actes criminels relèvent surtout des gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral assume, quant à lui, une partie du coût des indemnités.

Nous comptons, au cours des prochains mois, proposer de nouvelles mesures afin de venir en aide aux victimes. Nous espérons également augmenter notre participation au coût des indemnités que les provinces versent.

Pour l'instant, une seule province n'a pas de programme d'indemnisation. Nous ferons de notre mieux, vu le peu de ressources que nous ont laissées nos prédécesseurs, afin d'augmenter le pourcentage de contribution fédérale.

• (1440)

LES MINORITÉS VISIBLES

L'INDEMNISATION DES NIPPO-CANADIENS INTERNÉS AU COURS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre d'État (Multiculturalisme). Elle concerne l'indemnisation des Nippo-Canadiens. Mon chef et moi avons rencontré plus tôt aujourd'hui l'Association nationale des Nippo-Canadiens, qui ne voit pas d'un bon œil les pressions récentes du ministre et ses tactiques d'intimidation. Étant donné que ce sont des citoyens canadiens qui ont été bafoués dans leurs droits, et que la démarche doit inclure ceux qui ont été lésés, est-ce que le ministre est disposé à attendre le rapport commandé à la maison Price Waterhouse par la collectivité pour négocier ensuite un règlement d'ensemble avec l'association nationale, comme son gouvernement l'avait promis il y a seulement un an? Qu'y a-t-il à reprocher à cette démarche?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, voilà un député représentant le parti libéral qui, depuis 43 ans . . .

M. Caccia: Répondez à la question!

M. Jelinek: ... a eu tout loisir de régler ce contentieux et qui n'a rien fait du tout.

Des voix: Bravo!

M. Jelinek: En posant cette question, le député fait preuve non seulement d'hypocrisie mais de manque de suite dans les idées, parce qu'il y a seulement deux semaines . . .

Mme Copps: Règlement!

M. Jelinek: ... il a demandé: «Pourquoi n'agissez-vous pas tout de suite?» Maintenant il dit: «Attendez!». Est-ce qu'il peut se décider et cesser de faire de la politique avec l'affaire des Nippo-Canadiens?

M. Marchi: Monsieur le Président, Diefenbaker et Clark ont fait de leur mieux pour ruiner le pays mais . . .

M. Mazankowski: Quelle honte!

M. Marchi: . . . c'est au gouvernement actuel que nous nous adressons.

ON DEMANDE DE NE PRENDRE AUCUNE MESURE AVANT D'AVOIR REÇU LE RAPPORT

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je demanderais au ministre, qui sait patiner mieux que personne...

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Il m'est difficile de savoir si le député a posé une question si de ce côté-ci le bruit couvre sa voix. Est-ce que le député veut bien poser une question, s'il vous plaît.

M. Marchi: Est-ce que le ministre va cesser ses menaces, attendre le rapport, et négocier de concert avec l'association nationale afin que les deux parties comme d'ailleurs l'ensemble du Canada puissent avoir une bonne fois un accord dont nous puissions être fiers? Qu'est-ce qu'il craint?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme)): Je puis dire au député que ce n'est pas lui que je crains, en tout cas.

M. Gauthier: Gardez vos distances.

M. Broadbent: Qu'est-ce qui se passe, un règlement de comptes à O.K. Corral?

M. Jelinek: Le député sait parfaitement—il fait encore du théâtre—que je fais le tour de la situation avec toutes les associations de Nippo-Canadiens, y compris l'Association nationale des Nippo-Canadiens. Je l'ai rencontrée hier, ainsi que M. Miki. J'estime que nous avons eu un entretien très fructueux.

M. Guilbault (Saint-Jacques): C'est vous qui le dites.